

Résumé du PV du Conseil de Faculté du 2 octobre 2014, n°111

1. Ordre du jour

Le Doyen annonce la confidentialité et le huis-clos pour le point 7 concernant la nomination sur appel des professeurs Clivaz et Stock.

1. Ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2014, n° 110, et de son résumé
3. Communications du Doyen
4. Communications de l'Ecole
5. Communications de la Recherche
6. Communication des représentants FGSE au Conseil de l'Unil
7. Préavis sur le rapport de la Commission sur appel pour les professeurs Clivaz et Stock
8. Mise à jour de la composition de commissions permanentes et provisoires
9. Préavis sur la désignation de la direction d'Institut de l'ISTE à compter du 1er janvier 2015
10. Désignation d'un rapporteur de thèse
11. Co-directions de thèses
12. Divers, interpellations et propositions

L'ordre du jour modifié est adopté.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 juillet 2014, n°110 et de son résumé

Ivan Lunati informe qu'il n'a pas fait mention de brevets à propos de M. Mariethoz et demande que les propos qui lui sont attribués soient effacés.

Le Procès-verbal corrigé et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

1. La Direction a nommé **le Prof. Mariethoz** au nouveau poste en télédétection de l'IDYST. Il a débuté le 1^{er} octobre.
2. L'IGD accueille désormais le Prof. invité Pierre Stadius, spécialiste en philosophie politique de l'éducation. Il est détaché de la HEP Vaud.
3. Deux Commissions de nomination professorale ont commencé leurs travaux depuis mi-septembre, celle pour une succession de l'IUKB et celle pour un poste en zone vadoso. Les annonces pour ces deux postes sont en voie de finalisation.
4. Mme Barbara Romanowicz, professeure en géophysique au Collège de France, remercie la Faculté pour son accueil suite à son cours-conférence et au workshop qu'elle a animés dans notre Faculté en début octobre.
5. Feuille de route pour l'année académique 2014-2015.
3^{ème} et dernière année du mandat du Décanat. Le dicastère des affaires générales a deux objectifs prioritaires: l'obtention du poste professoral « flux » et l'élection du futur Décanat pour les années 2015 à 2018.

La Faculté ne dispose d'aucune procédure officielle pour élire un nouveau Doyen. Chaque faculté semble procéder de manière différente.

Le Doyen déclare que le Décanat actuel ne sera pas reposé sous sa forme actuelle pour le prochain mandat 2015-2018. Même si le Doyen venait à accepter le principe d'un nouveau mandat, il resterait la possibilité pour d'autres candidats de se manifester et donc d'être potentiellement désignés.

Dans le nouvel organigramme du Décanat, les Vice-doyens se retrouvent plus chargés que par le passé. Le Doyen ne souhaite par remettre à son successeur trop de tâches administratives opérationnelles.

Du côté du dicastère de la Recherche :

- a)** Invitation aux doctorants à se fédérer en association pour défendre leurs intérêts ainsi que ceux du corps intermédiaire (CI). Cette association pourra à terme servir d'interlocuteur au décanat, sorte de relais entre le CI et le dicastère de la recherche, comme l'AEGE pour le décanat et l'EGSE.
- b)** Poursuite des efforts pour un rapprochement avec la Direction générale de l'environnement du canton de Vaud (DGE).
- c)** Soutien à la plateforme Rech'Alp et aux travaux effectués dans le Vallon de Nant.
- d)** Maintien de la politique de communication via le site web dynamique de la FGSE. Ce site représente un soutien aux événements en FGSE et un relais de nos activités.

Dans le dicastère des affaires académiques, la réforme du Bachelor a été une lourde mission, avec d'autres missions d'importance, comme les travaux sur deux masters. Les deux Masters sont actuellement en voie de finalisation.

Il a été constaté que l'information concernant ces Masters circule mal auprès des étudiants. En cause, un problème de communication avec l'Ecole, mais aussi un règlement à ajuster..

4. Communications de l'Ecole

1. La session d'examen d'automne s'est terminée en septembre. Les sessions se sont bien déroulées. Le taux de réussite des sessions été/automne est comparable à celui de l'année précédente. Il n'y a eu aucun recours concernant la session d'été ou l'actuelle même si cette dernière est encore ouverte pour un peu plus d'une semaine.
2. A la rentrée, le Plan d'Etudes réformé du Bachelor a été mis en place. Les séances avec les nouveaux étudiants FGSE ont eu lieu. Aucun problème n'a été relevé avec les nouveaux cursus, la réforme fonctionne assez bien.
 - a. Les séances d'information ont également eu lieu avec les étudiants de 2^{ème} année, et ceux en lettres et SSP qui ont choisi la géographie en discipline externe ou mineure. Concernant ces étudiants, les cours de sport, cartographie et géographie sont en conflit d'horaire. De plus, ces horaires sont gérés par deux facultés différentes. La situation reste donc délicate.
 - b. Les séances d'information avec les étudiants FGSE en début de 3^{ème} année ont eu lieu en mai. Des conseils sur les mesures transitoires ont été discutés. Le secrétariat de Bachelor a été très occupé afin de traiter de nombreux cas particuliers. Le secrétariat reste souple avec ses règles afin de garantir à ses étudiants de terminer dans de bons délais.
 - c. Des séances d'information pour les nouveaux étudiants dans les différents Masters ont également eu lieu.

3. Au sujet de la 8^{ème} semaine sans cours du semestre d'automne, dite semaine intercalaire, des informations ont été diffusées dans la newsletter de l'Ecole notamment.
4. A propos des chantiers des nouveaux Masters, les projets de Plan d'études du Master révisé en géosciences de l'environnement et de la Maîtrise en « fondements et pratiques de la durabilité » sont prêts et seront discutés le jeudi 9 octobre lors du Conseil de l'Ecole.

5. Communications de la Recherche

1. Le plan de développement issu de l'auto-évaluation sera discuté début décembre avec la direction. Ensuite, le résumé de l'évaluation de la faculté sera publié sur Internet via la COVER. Les 63 personnes de la Faculté impliquées dans le processus ont aussi dû évaluer le processus même de l'autoévaluation.

La Cellule Qualité au travers de Jacques Lanarès s'est dite très satisfaite du processus de l'évaluation.

2. Relations internationales : des accords ont été récemment signés, avec l'« Ehime University » au Japon, et l'Université Charles à Prague, avec une prise en charge des déplacements par les RI. Nous projetons d'envoyer une délégation à l'Université d'Oman en hiver 2016.
3. Bourses de la confédération : en réaction à un nombre élevé de requêtes, une étude est en cours pour limiter le travail de réponse des professeurs interpellés. La procédure mise en place par HEC pourrait nous donner une solution.
4. Réunion du comité de réflexion des assistants (14.10) pour évoquer la création d'une association avec l'accord de l'ACIDUL. Notre faculté est la seule avec un corps intermédiaire qui ne soit pas organisé en association.
5. La Journée des Jeunes Chercheurs et les Doctoriales se dérouleront le 16 décembre.
6. Commission d'admission des doctorants : la commission au niveau UNIL a listé une série de critères essentiels d'admission dont l'obtention de diplômes de niveau Bachelor, Master ou licence. D'autres critères sont à disposition sur demande.
7. Fondation Herbette : La Fondation a reçu un nombre élevé de demandes ; mais on ne connaît pas encore le montant disponible.
8. Rencontre des Vice-doyens à la recherche sur Médecine 2.0 : Prochainement, un appel se fera dans la faculté pour les personnes intéressées à travailler sur ce projet.
9. RechAlp.vd est une base de donnée de recherche sur les Alpes vaudoises. Ce site Internet est désormais opérationnel. Il est suggéré de communiquer des données complémentaires pour rendre cette base encore plus interactive.
10. Autres infos : les vitrines de certains espaces communs de Géopolis seront mises en valeur. D'autre part d'excellents succès sont à signaler au sujet des PNR et de l'appel « Sustainable Development at Universities Programme ».

6. Communication des représentants FGSE au Conseil de l'Unil (CUNIL)

La réunion du Conseil de l'Unil du 25 septembre a traité des sujets comme la nomination de la Commission de sélection d'un nouveau recteur. La commission est composée de cinq personnes dont trois professeurs et deux personnes n'appartenant pas au corps professoral.

Au sein du CUNIL, notre faculté (avec la théologie) est celle qui compte le moins de représentants (quatre seulement). Il est important d'être présent et actif dans cette

instance, non seulement pour les votes, mais aussi pour jouer un rôle et se faire entendre, notamment sur le choix du Recteur.

Sur un autre thème, la Direction a donné des informations sur les résultats du sondage au sujet de la restauration à l'Unil et du prix du stationnement, en forte augmentation. La réponse de la Direction soulève le problème des personnes à temps partiel, à qui cela revient cher. La Direction réfléchit à des solutions.

Le Bureau du Conseil a été réélu.

Des coupes mineures sont intervenues dans le budget 2015 mais n'affectent pas les Facultés. La Direction a également donné des informations sur les salaires des assistants FNS en comparaison des salaires des assistants payés sur les fonds Etat. Le rapport détaillé et comparatif concluant démontre une situation assez favorable pour ces catégories de personnel.

7. Préavis sur le rapport de la Commission sur appel pour les professeurs de la section Tourisme de l'IUKB

Ce point est traité à huis clos, en vertu des articles 29 et 30 du RFGSE. Les discussions ne sont ainsi pas rapportées.

Le Conseil préavise favorablement sur les conclusions du rapport de la Commission; le dossier est transmis à la Direction.

8. Mise à jour de la composition de commissions permanentes et provisoires

Néant

9. Préavis sur la désignation de la direction d'Institut de l'ISTE à compter du 1er janvier 2015

Ce point est traité à huis clos, en vertu des articles 29 et 30 du RFGSE. Les discussions ne sont ainsi pas rapportées.

Le Conseil préavise favorablement sur la proposition du Conseil de l'ISTE; le dossier est transmis à la Direction.

10. Désignation d'un rapporteur de thèse

Le point est reporté.

11. Co-directions de thèses

Une co-direction est demandée par le prof. Yuri Podladchikov pour la thèse de M. Ludovic Raess, en la personne de la Dr. Nina Simon du Department of Environmental Technology at the Institute for Energy Technology (IFE) at Kjeller, Norway. M. Ludovic Raess travaillera substantiellement en Norvège.

La co-direction est acceptée.

12. Divers, interpellations et propositions

M. Benjamin Rudaz a souhaité une information suite aux discussions au sujet de l'augmentation des salaires des assistants payés par le fonds Etat de Vaud.

Le Doyen expose la situation : l'augmentation récente par l'Etat des salaires des assistants serait susceptible de pénaliser les doctorants sur fonds FNS. Une réponse de la Direction a été transmise au Décanat, qui l'a relayée aux directeurs d'institut. Il s'avère que les salaires des assistants sur fonds Etat engagés à un taux de 85% sont quasiment identiques à ceux des assistants sur fonds FNS au bénéfice de l'indemnité A.

Dès lors la Direction propose de maintenir le système actuel et suggère trois mesures :

1. la poursuite d'une politique d'engagement des assistants diplômés à un taux d'activité élevé, dans la mesure du possible 100%, sous réserve de souhaits particuliers;
2. le recours au versement de l'indemnité B lorsque cela se justifie;
3. la prise en compte de la différence des statuts (assistant diplômé versus doctorant FNS) dans la répartition des charges collectives d'une unité.

Benjamin Rudaz salue cette étude comparative de la Direction qui clarifie la situation tout en précisant que le taux de travail effectif pour l'institution de la part des assistants reste assez variable. Il ajoute que la situation à l'Unil est bien meilleure que dans d'autres universités, avec un taux d'engagement élevé et une indemnité, ce qui n'est pas toujours le cas au sein d'autres universités suisses.

Jean Luc Epard attire l'attention sur le fait que la situation apporte d'autres problèmes comme la durée de l'engagement.

Le Doyen mentionne qu'il a souvent été dit aux assistants sur fonds état qu'ils gagnaient moins mais qu'ils avaient une 5^{ème} année. Le temps dédié à l'institution étant de 50% pour ces assistants.

Le document sera publié sur le site Internet et transmis aux instituts.

Niklas Linde attire l'attention sur le fait qu'un doctorant FNS ne peut pas investir plus de 15% de son temps de travail en dehors du projet de recherche.

Le Doyen répond que si cette information est précisée par le FNS, ce sera hors-indemnité, car les tâches dépasseront le taux de 15%. L'ISTE a de nombreux assistants payés sur fonds tiers, plus que ceux sur fonds Etat, alors qu'ils sont tous autant sollicités.

Benjamin Rudaz explique que la faculté a désormais beaucoup de nouveaux professeurs, mais qu'au niveau des doctorants tout est resté inchangé. Il souhaite que l'on puisse appliquer les recommandations de la Direction et ajouter au budget un ou deux assistant(s) à un taux de 100%.

Le Doyen est d'avis que, dans la logique de deux forces de travail, nous devrions demander deux assistants à un taux de 100% par professeur.

La séance est levée à 18h20.

La prochaine séance du Conseil aura lieu le jeudi 6 novembre à 16h15.